

Carte accompagnement loisir (CAL) - Formulaire de demande

A Critères d'admissibilité

S.1

La Carte accompagnement loisir s'adresse uniquement aux personnes qui correspondent aux critères d'admissibilité suivants :

- Être une personne handicapée, c'est-à-dire, toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes
- Être âgé de 5 ans et plus
- Avoir besoin de l'aide d'une personne accompagnatrice lors de la réalisation d'une activité de loisir, culturelle ou touristique pour au moins une des raisons suivantes :
 - S'alimenter
 - Se déplacer
 - Communiquer
 - Réaliser ses soins personnels
 - S'orienter
 - Assurer le déroulement sécuritaire de l'activité

B Informations importantes

Aucune évaluation de nature médicale ou psychosociale n'est requise pour formuler une demande en vue d'obtenir la CAL.

Dans ce formulaire, vous devrez nous fournir la preuve la plus récente parmi celles-ci :

- Politique d'admissibilité au transport adapté (MTQ) – admission avec un accompagnement obligatoire
- Programme d'allocation pour des besoins particuliers (adulte) – services d'accompagnement accordés
- Supplément pour enfant handicapé le plus récent (Retraite Québec)
- L'avis de l'allocation canadienne pour enfants le plus récent (Agence du revenu du Canada)
- Avis de cotisation le plus récent pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques (Revenu Québec)
- Crédit d'impôt pour personne handicapée (Agence du Revenu du Canada), via mondossier.ca
- Carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar (Fédération des transporteurs par autobus) valide
- Carte d'accompagnement de la Société de transport de Montréal valide
- Carte d'identité INCA valide

C Renseignements sur le demandeur (en lettres majuscules)**S.1**

Nom			Prénom		
<input type="text"/>			<input type="text"/>		
Numéro	Rue	App.	Ville	Province	Code postal
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Téléphone domicile	Téléphone bureau	Téléphone cellulaire	Adresse courriel		
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Date de naissance	Sexe		Langue de correspondance		
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme		<input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais		
Déteniez-vous une vignette VATL?					
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non					

D Coordonnées du représentant du demandeur, s'il y a lieu

Nom		Prénom	
<input type="text"/>		<input type="text"/>	
Téléphone domicile	Téléphone bureau	Cellulaire	Adresse courriel
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lien avec la personne handicapée			
<input type="text"/>			
<input type="checkbox"/> Père/mère	<input type="checkbox"/> Conjointe/Conjoint	<input type="checkbox"/> Curateur	<input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Autre :



E Programmes gouvernementaux et mesures reconnus aux fins de l'admissibilité

Vous obtiendrez la carte accompagnement loisir si :

- a) vous êtes prestataire de l'un des programmes gouvernementaux et mesures suivants;**
- b) et que vous êtes en mesure de joindre la preuve la plus récente qui le confirme.**

Veillez cocher l'énoncé qui s'applique (voir la page suivante)

- Politique d'admissibilité au transport adapté (MTQ) – admission avec accompagnement obligatoire**

Si vous êtes admis au transport adapté avec un accompagnement obligatoire, veuillez joindre une preuve de votre admission au transport adapté sur laquelle figure votre type d'admission.

- Programme d'allocation pour des besoins particuliers (adulte) – services d'accompagnements accordés**

Si vous avez de l'accompagnement octroyé dans le cadre d'une formation professionnelle, à l'éducation aux adultes, collégiale, universitaire, veuillez joindre le relevé de calcul en prenant soin de censurer toutes informations personnelles, sauf votre nom et la forme de soutien reçue.

- Supplément pour enfant handicapé (Retraite Québec)**

Si le supplément pour enfant handicapé est accordé à votre enfant, veuillez joindre la lettre de Retraite Québec qui le confirme.

- Avis de cotisation pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques (Revenu Québec)**

Si vous êtes admissible au crédit d'impôt pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques, veuillez joindre la lettre de Revenu Québec qui le confirme ou l'avis de cotisation démontrant votre admissibilité (ligne 376) en prenant soin de censurer toutes les autres informations, sauf votre nom, date de naissance et adresse de domicile.

- Crédit d'impôt pour personne handicapée (Agence du Revenu du Canada)**

Si vous êtes admissible au crédit d'impôt pour personne handicapée, veuillez joindre l'avis de détermination de l'Agence du Revenu du Canada qui le confirme.

Si vous avez coché l'une des cases à la section E, passez directement à la section G

F Carte d'accompagnement reconnus aux fins de l'admissibilité**S.1**

Vous obtiendrez la carte accompagnement loisir si:

- a) vous détenez déjà l'une des cartes d'accompagnement suivantes ayant exigé une évaluation professionnelle de vos besoins d'accompagnement;**
- b) que cette carte soit valide ;**
- c) et que vous êtes en mesure d'en joindre une photocopie.**

Veillez cocher l'énoncé qui s'applique

- La carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar (Fédération des transporteurs par autobus)
- La carte d'accompagnement de la Société de transport de Montréal (STM)
- La carte d'identité INCA

Section facultative

Cette section du formulaire est facultative. Cette information restera confidentielle et utilisée seulement pour une meilleure compréhension des profils des utilisateurs par diagnostic, afin de vous offrir de meilleurs services.

Veillez identifier votre handicap en cochant la ou les cases appropriées :

- Déficience auditive
- Déficience de langage (aphasie, dysphasie)
- Déficience intellectuelle
- Déficience motrice/physique
- Déficience visuelle
- Trouble du spectre de l'autisme
- Autre :

G Engagement et signature de la personne demandant la carte**S.1**

Si j'obtiens la Carte accompagnement loisir, je m'engage à :

- présenter la carte auprès des organismes partenaires qui la reconnaissent;
- choisir une personne capable d'agir à titre d'accompagnateur et de répondre à mes besoins pour un déroulement adéquat et sécuritaire de l'activité;
- informer l'AQLPH de tout changement de coordonnées, perte, vol ou bris de la carte;
- respecter l'interdiction de prêt de la carte à une autre personne.

Signature *

Je certifie que les renseignements que j'ai donnés pour déterminer mon admissibilité à la carte sont véridiques.

Signature de la personne demandant la carte ou son représentant

Date (Année-Mois-Jour)

H Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis sont nécessaires à l'étude de votre demande.

Seul le personnel concerné au sein de l'AQLPH peut y accéder

La CAL est émise par l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH), avec le soutien des instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées et la participation financière du gouvernement du Québec.

Comment faire parvenir votre demande et votre photo**S.1**

Faire parvenir la demande par courriel à l'adresse: cal@aqlph.qc.ca .

Joindre :

- votre formulaire en un seul fichier, sous format «PDF»
- votre pièce justificative, sous format «PDF»
- votre photo, sous format «JPG»



OU

Faire parvenir la demande par la poste à l'adresse:

AQLPH - CAL
858, rue Laviolette,
Trois-Rivières (Québec) G9A 5J1

Joindre à votre envoi postal :

- votre formulaire rempli en lettres majuscules avec votre liste de contrôle
- votre pièce justificative
- votre photo (nom et prénom au dos)

Voir les critères pour la photo ainsi que la liste de contrôle à la page suivante.

Critères pour la photo :

- Une photo de type passeport est exigée (des épaules jusqu'à la tête, visage centré).
- La photo doit avoir été prise au cours des six (6) derniers mois.
- La photo doit être claire (visage dégagé, aucun reflet dans les lunettes, aucun couvre-chef, aucun contre-jour)
- Les photos en noir et blanc ou en couleur sont acceptées.
- Les photos prises avec un cellulaire sont acceptées (des épaules à la tête), si envoi fait par courriel.

Liste de contrôle

S.1

Voici un rappel des documents à joindre à votre demande.

Veillez cocher ceux que vous avez joints et joindre aussi cette liste à votre envoi.

Documents qui attestent de votre situation (requis pour situation 1) :

- Politique d'admissibilité au transport adapté (MTQ) – admission avec un accompagnement obligatoire

OU

- Programme d'allocation pour des besoins particuliers (adulte) – services d'accompagnement accordés

OU

- Supplément pour enfant handicapé le plus récent (Retraite Québec)

OU

- Avis de cotisation le plus récent pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques (Revenu Québec)

OU

- Crédit d'impôt pour personne handicapée (Agence du Revenu du Canada), via mon dossier .ca

OU

- La carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar (Fédération des transporteurs par autobus)

OU

- La carte d'accompagnement de la Société de transport de Montréal (STM)

OU

- La carte d'identité INCA

Photo

- La photo du demandeur obligatoire (nom et prénom au dos)